Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200048551-20231009-DELIB202310142-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/10/2023
Affichage : 18/10/2023
Pour l'autorité compétente par délégation

ANNEXE 3
REQUALIFICATION ZA EIFFEL
DUP : recensement des parcelles

Commune:	Craon
N° de parcelle:	H 358
N° de parcelle:	H 133
N° de parcelle:	H 192
N° de parcelle:	H 206
N° de parcelle:	H 226
N° de parcelle:	H 280
N° de parcelle:	H 281
N° de parcelle :	H 112
N° de parcelle :	H 111
N° de parcelle :	H 161
N° de parcelle :	H 278
N° de parcelle :	H 274
N° de parcelle :	H 207
N° de parcelle :	H 227
N° de parcelle :	H 225
N° de parcelle :	H 6